INFORMATIONS MUNICIPALES

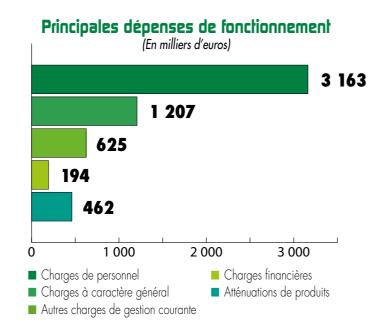
INFORMATIONS MUNICIPALES

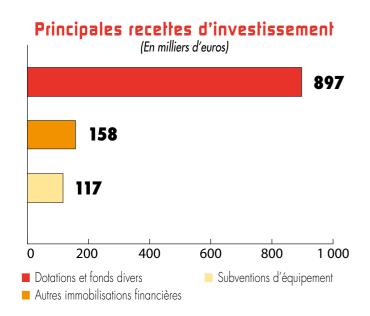
LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017

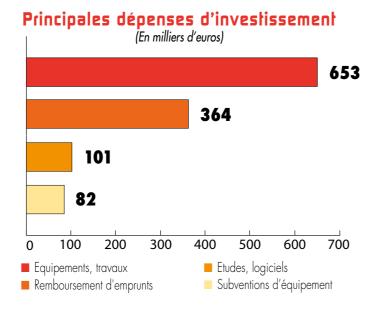
Le passage de l'agglomération en communauté urbaine (Clermont Auvergne Métropole) et le transfert de compétences (voirie, éclairage public) a marqué le compte administratif voté en séance du conseil municipal du 22 mars 2018. Pour la section de fonctionnement qui concerne la gestion courante, les recettes sont de 6 610 040.87 € et les dépenses de 6 148 302.67 €. L'excédent de 461 738.20 € est affecté à l'investissement.

Pour la section d'investissement, les recettes sont de 1 599 484.50 € et les dépenses de 1 479 353.70 €, ce qui dégage un excédent de 120 130.80 €.

Principales recettes de fonctionnement (En milliers d'euros) 4 339 1 371 323 80 0 1 000 2 000 3 000 4 000 Impôts et taxes Dotations et participations Produits financiers







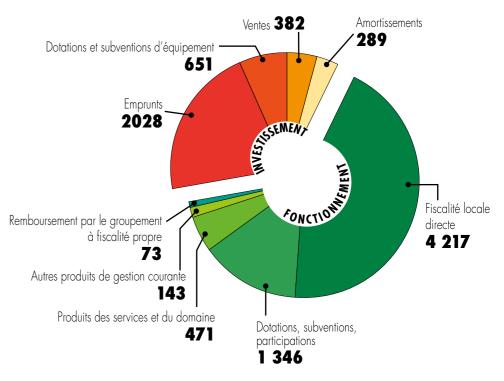
LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2018

Le rapport d'orientation budgétaire présenté au Conseil Municipal du 8 février dernier a permis d'échanger sur les orientations municipales et financières. A partir de ces orientations, la préparation du budget primitif pour 2018 a été réalisée dans une approche rigoureuse et réfléchie, prenant en compte les contraintes financières imposées par la baisse régulière des dotations de l'État depuis 2014 et les diverses à fiscalité propre évolutions liées au passage en communauté urbaine, puis en Métropole, avec un effet de balancier entre baisse des charges transférées et baisse des recettes équivalentes. Les baisses successives des dotations de l'État, bien que pratiquement stabilisées pour 2018, imposent un mode de gestion rigoureux qui ne doit pas impacter la qualité du service au public.

Le budget
de fonctionnement
s'élève à
6 903 245 €
et
le budget
d'investissement
à 6 401 658 €

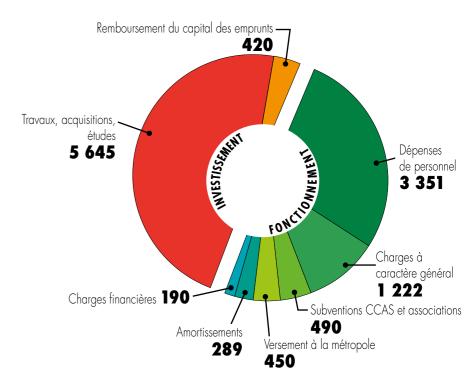
LES PRINCIPALES RECETTES

(En milliers d'euros)



LES PRINCIPALES DÉPENSES

(En milliers d'euros)



INFORMATIONS MUNICIPALES

INFORMATIONS MUNICIPALES

LES PRINCIPAUX PROJETS

L'action de la Municipalité s'articule autour des axes prioritaires suivants :

- proximité avec les Romagnatois (es) et les associations
- développement de l'attractivité de la Ville par :
 - la réhabilitation de l'ancien lycée Vercingétorix
 - I'aménagement de la place François-Mitterrand
- le développement durable et les économies d'énergie : investissement dans l'isolation des bâtiments communaux tels que les groupes scolaires
- poursuite de la mise en conformité « accessibilité » des lieux publics

Réaménagement du site du Lycée Vercingétorix (première tranche)



Aménagement et agrandissement de la Conciergerie du Parc



Aménagement des places François-Mitterrand et du Terrail, avenue Gergovia



Amélioration de la performance énergétique de bâtiments communaux (isolation, remplacement de chaudière)



Construction du club house du tennis et des clubs houses du rugby



Aménagement des cimetières incluant notamment la création d'un colombarium dans le cimetière de Saulzet-le-Chaud, l'installation d'un nouveau colombarium au cimetière paysager, l'engazonnement, la réfection des murs et la restauration des monuments aux morts.



Modernisation des équipements des écoles et de la mairie (matériel et logiciels), télégestion et protection des équipements



Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (école et réfectoire Jacques-Prévert, salle des fêtes d'Opme)



Couverture d'une partie des gradins du terrain de football



Création d'une vigne participative à Chomontel et derniers aménagements des jardins familiaux (récupérateurs d'eau et composteur).

